



Les Cahiers d'EMAM

20 (2010)

Trajectoires et transactions des modèles urbanistiques en Méditerranée

Maud Moussi

Trajectoires et transactions de modèles urbains. Échafaudages théoriques et accommodements locaux

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Maud Moussi, « Trajectoires et transactions de modèles urbains. Échafaudages théoriques et accommodements locaux », *Les Cahiers d'EMAM* [En ligne], 20 | 2010, mis en ligne le 26 janvier 2012, consulté le 06 avril 2012. URL : <http://emam.revues.org/157>

Éditeur : Équipe Monde arabe Méditerranée|CITERES

<http://emam.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://emam.revues.org/157>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Cahiers d'EMAM

INTRODUCTION

Trajectoires et transactions de modèles urbains. Échafaudages théoriques et accommodements locaux

Maud Moussi

« Aux fonctions urbaines supérieures retenues par Fernand Braudel, qui gèrent les informations, les marchandises, les capitaux et les crédits, nous proposons de considérer une fonction qui régule et planifie l'espace urbain par rapport aux finalités suivantes : la division du travail, l'organisation et la domination d'un marché, l'exercice du pouvoir à la fois coercitif et protecteur, le contrôle d'échanges lointains. Il en découle que l'urbanisme serait une fonction logistique qui interviendrait pour la ville monde et ses rivales, de même que pour des villes du réseau qui organisent des sous-ensembles, villes que nous proposons d'appeler villes pivots. »

Hélène Vacher, 1997, p. 16

Si l'on entend Hélène Vacher, l'urbanisme pourrait être considéré comme une fonction puissante de l'économie monde, de telle sorte que son étude ne peut faire l'économie d'une analyse des formes de la circulation des modèles urbanistiques, des foyers et points de fuite de leurs expansion ou rétraction, avec une attention particulière pour leurs passeurs, notamment professionnels. Ici, c'est spécifiquement sur l'aire du Monde arabe que nous concentrerons ces réflexions mais en soulignant que dans le cadre de la mondialisation, les logiques globales d'attractivité économiques deviennent hégémoniques dans les pratiques des acteurs publics et privés. Ainsi, des standards urbains correspondant aux nouvelles formes d'accumulation du capital (centres d'affaires, CBD, centres touristiques, lieux résidentiels pour les cadres « nomades », etc.) inspirent les grands projets urbains dans les grandes villes du Monde arabe (La Marina à Casablanca, la Baie d'Alger, la Gare Hijaz de Damas, la zone franche d'Amman, etc.).

Le présent numéro des *Cahiers d'EMAM* interroge les transactions et trajectoires de modèles urbains à travers le prisme des pratiques professionnelles et des modes de faire des concepteurs, mais en les replaçant dans le contexte de la globalisation, qui implique de transcender certaines échelles classiques d'analyse et d'admettre la dimension systémique des phénomènes.

Modèles en gravitation. Précautions préalables

L'étude de l'urbain dans le Monde arabo-musulman — en particulier appliquée aux villes coloniales et modernes — peut difficilement faire l'impasse sur la problématique de la diffusion de certains modèles urbanistiques, tant, depuis l'épisode colonial, l'extériorité des normes d'urbanisme¹, ainsi que la perméabilité prétendument naturelle de la zone sont des représentations qui scandent les études et les croyances que l'on se doit d'interroger si l'on veut, comme ici, étudier les modalités de circulations des modèles urbains.

L'hypothèse d'une imposition (à l'époque coloniale), puis d'un mimétisme des normes urbanistiques entre Nord et Sud, prolonge en réalité un débat scientifique plus large, déjà mené sur les schémas

¹ Admettant bien entendu que le Monde arabo-musulman possède lui aussi ses « modèles » de villes, des normes d'urbanisme dans la ville « traditionnelle », bien que disqualifiées au nom de la modernité à partir du temps colonial.

diffusionnistes (construits sur l'idée d'un modèle européen universel aujourd'hui réévalué par les critiques de l'eurocentrisme) et plus généralement sur l'importation de configurations institutionnelles dans le Monde arabe, (notamment l'avènement de l'État-Nation). Aussi « *l'enjeu que représente le transfert de technologie politique apparaît au centre de tous les débats idéologiques : réformisme, revivalisme, fondamentalisme, islamisme se définissent par son rapport à lui. Socialisme, progressisme, nationalisme ou courants démocratiques se sont, quant à eux, construits dans une logique du transfert* » (Badie, 1988, p. 109).

Ce numéro des *Cahiers d'EMAM*² tentera de dépasser des postures et des positionnements binaires : soit critiques, soit « apologétiques » (Florin, *infra*) — voire prosélytes³ —, face à des modèles urbains tantôt référents tantôt repoussoirs. D'une part, une analyse classique en termes développementalistes, souvent portée par les acteurs qui encadrent la diffusion des « bonnes pratiques », insiste fréquemment sur « *les inéluctables convergences vers des solutions modernisatrices* » (Mény, 1993, p. 8), alors que, d'autre part, une approche culturaliste invoque le « *caractère irréductible des histoires, des traditions et des cultures et en tirera la conclusion que des échanges féconds ne pourront prendre place qu'au sein d'univers culturels dotés d'un minimum de convergences et de propriétés communes* » (*ibid.*). On pourra déplorer que ces positions divergentes⁴ ne participent que marginalement à la compréhension des processus de transfert des modèles urbains et nous préférons donc embrasser une posture qui saisit la dynamique des transferts urbains « *pour en révéler les emprunts et les dépassements [...] et examiner la rationalité de ceux qui s'y réfèrent* » (Arab, 2007).

Par ailleurs, l'idée de « modèles », de surcroît « imposés » ou « transposés », charrie des questions essentielles telle que celle des violences ou dominations symboliques et politiques (Bourdieu, 1993) exercées lors de son application et de son transfert. Ce numéro ne prétend pas investir frontalement ce champ décisif de la problématique, sans l'évacuer pour autant. On arguera que la distinction soigneusement opérée entre transferts volontaires et transferts contraints (Dolowitz, 2000) est aujourd'hui partiellement congédiée depuis que la sociologie a mis en évidence la relative indépendance de tout « *système d'action vis-à-vis de son environnement social, les motifs de l'action mêlant le plus souvent autodétermination et hétéronomie...* » (Delpeuch, 2008, citant Holzinger et Knill, 2005, p. 779).

Un détour par la sémantique s'avère aussi peu rassurant, tant la terminologie du « modèle » semble prêter le flanc aux critiques. Parmi les contributeurs du numéro, une unanimité semble rapidement émerger autour du constat que le terme de « modèle » est une formule « *paresseuse* » (Saunier, 2005). En effet, Pinson nous rappelle l'ambiguïté substantielle du terme « modèle » qui, au-delà de sa valeur d'exemplarité (« *le sens kuhnién de "paradigme", voire de théorie* », Pinson, *infra*, p. 24), témoigne d'une prétention scientifique dont Choay (1994) ne manque pas de critiquer le caractère réducteur et totalitaire et que Morin (1991, cité par Pinson, *infra*) évoque comme une doctrine fermée.

La dissonance apparente entre l'inertie ou la rigidité⁵ du « modèle » et l'instabilité⁶ manifeste de la pensée architecturale ou urbanistique contrarie une utilisation parfaitement libérée de ce terme. On constatera également une certaine circonspection chez Frey qui enjoint à la prudence devant toute tentative de qualifier trop rapidement de « modèle » ce qui peut n'être qu'une simple « *collection bricolée d'œuvres [...] supposée élaborée* » à qui l'on attribue « *une raison sociale aux portées heuristiques tangibles mais fragiles* » (cf. *infra*, p. 33).

Afin de dépasser la tension autour de la définition des « modèles », on préférera analyser, plutôt que leur postérité ou leur désaveu, leur généalogie. Cette posture conduit à rejeter l'idée d'un modèle « immanent » et à le considérer plutôt comme le produit de patronages intellectuels, des réseaux

² Pour l'articulation entre l'Atelier de 2007 et la présente publication, voir l'Avant-Propos.

³ Cf. constat de Staszak sur le « modèle américain » (2001).

⁴ Également exposées par Choay (1994, p. 27).

⁵ « *Pensée anachronique et chosiste marquée au coin de l'utopie* » (Choay, 1994, p. 27).

⁶ En constante évolution. Cf. les travaux de Minnaert (2005).

d'information, de la commande politique, des intimations des marchés (immobiliers, fonciers...) de la demande sociale (en matière d'habitat, par exemple), mais aussi de repères sociaux et de la pression de schémas culturels. Cela suppose ainsi étudier les manifestations de son essaimage, de sa portée territoriale, tout en dispensant de se prononcer sur l'éventuelle « réussite » d'un modèle référent, ou sur le possible « échec » — sinon la désaffection — d'un modèle repoussoir (car cela contraint à adopter une posture parfois évaluatrice voire prescriptive, contre laquelle Souami et Verdeil nous mettent en garde).

Les contributions du numéro seront ainsi amenées à décaler le regard sur les modalités selon lesquelles certaines « cultures urbanistiques » (voir aussi l'Avant-Propos) s'ouvrent aux pénétrations extérieures de certains « modèles » urbanistiques, mais aussi les mettent en débat, transigent et négocient avec eux. On évoque ici ces « manières d'imaginer, de concevoir, de construire [...] les villes et leurs territoires [...] fusionnant en un paradigme culturel dominant » (Souami, 2003, p. 264) ; des milieux où se construisent les réalités urbaines de manière nécessairement collectives et qui présentent des dispositions plus ou moins obligeantes vis-à-vis des paradigmes et influences extérieures.

Éléments pour un état de la question

Si l'on admet que l'urbanisme, outre sa dimension de « pratique professionnelle », est aussi un versant de l'action publique, alors la science politique s'avère être un champ fécond pour l'étude des processus de transfert de certaines normes urbanistiques. En effet, depuis les années 1990 au moins, plusieurs travaux de sciences politiques regroupés sous l'appellation des *Policy Transfer Studies*⁷ traitent des dynamiques conduisant à la fabrique voire au renversement des paradigmes de l'action publique à partir de l'importation de dispositifs extérieurs. Essentiellement appliquées à l'analyse des élans d'homogénéisation des politiques publiques au sein de l'Union européenne ou au phénomène de contagion du « modèle américain », ces perspectives lient la croissance exponentielle des transferts de politiques publiques à un faisceau de conditions telles que les mouvements d'intégration régionale, les effets de la concurrence internationale dans le cadre de la globalisation économique mais aussi la pesanteur des standards et des injonctions à la « bonne gouvernance ».

L'approche de James et Lodge (2003), apparentée au nouvel institutionnalisme sociologique, sonde les facteurs (catalyseurs ou entraves) et les effets des phénomènes contemporains de diffusion et de convergence des principes d'action publique. Dolowitz (2000) et Becker (1988), dans leurs travaux relevant de la sociologie de l'action, centrent quant à eux leurs analyses sur la dimension « processuelle » du transfert tout en laissant une place importante à l'examen du politique et en insistant sur les caractéristiques sociales des acteurs à travers une démarche dont on trouve des échos dans les approches des géographes⁸. C'est cette double attention au « contexte » et aux « acteurs » qui peut être convoquée lors d'une étude des processus de transferts de modèles urbains.

Dans les études d'histoire de l'architecture, après le travail innovant de Bruant, Leprun et Volait, (1994), l'ouvrage fondamental (*Urbanism: Imported or Exported. Foreign Plans and Native Aspirations*) de Nasr et Volait (2003) propose de scruter un large spectre d'exemples de transposition de modèles à travers ceux qui les exportent et ceux qui les importent. Il ambitionne notamment de présenter la variété des modes d'interaction entre acteurs locaux et internationaux et la diversité des systèmes interprétatifs mobilisables. Le rapport collectif dirigé par Minnaert (2005) se saisit quant à lui de l'architecture comme d'un fait social en proposant une historiographie de l'architecture en Méditerranée aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Il débusque, à l'échelle de la Méditerranée, les références circulantes auxquels les historiens de l'architecture se réfèrent (paradigmes, idéologies, latences et carences) et quels sont leurs effets de cascades sur la pratique.

⁷ Terme générique qualifiant les travaux s'attachant à étudier les processus de transfert et transposition de politiques publiques, par exemple dans la veine de Dolowitz (2000) et de Rogers (2003).

⁸ Dans cette veine, notons les travaux de Ward, géographe et historien de l'urbanisme, ou de King (2003).

Dans la sphère de la géographie et de l'urbanisme, la bibliographie sur des questions attenantes s'avère riche mais demeure dispersée avant la publication de l'ouvrage *Concevoir et gérer les villes / Milieux d'urbanistes du sud de la Méditerranée* coordonné par Souami et Verdeil. Centrée sur l'étude des milieux professionnels, comme celui des ingénieurs en Syrie analysé par Longuenesse (1990, 2007) ou au Maghreb par Gobe (2001), leur synthèse met au cœur du débat la question de la formation, des organisations professionnelles, des marchés et des lieux d'exercice de l'urbanisme. À ce titre, il s'avère particulièrement éclairant sur les pratiques locales de l'urbanisme et notamment sur le rôle de messagers « hérauts » que forment les acteurs experts en urbanisme, dans le prolongement des travaux relatifs à la sociologie des professions.

Par ailleurs, d'autres ouvrages fondamentaux constituaient des précédents fameux, pour la plupart contemporains d'une réflexion sur les effets de la mondialisation sur la fabrique de l'urbain. On notera notamment le travail sur les échanges euro-atlantiques explorés par Pinol, ou Staszak. Depuis le colloque sur les politiques urbaines dans le Monde arabe (GREMMO, URBAMA, 1985) on dispose de nouvelles monographies nationales menées sur les politiques étatiques, comme celle de Souami pour le Sud algérien ou celle de Volait pour l'Égypte et on bénéficie de l'éclairage précieux de Vacher sur les processus de « projection » de modèles coloniaux en matière d'urbanisme.

Le principal apport de cette somme de réflexions transversales réside dans la volonté partagée de dépasser le caractère « magique » du phénomène de transfert d'un modèle pour en révéler la dimension irréductiblement politique et toute la variabilité contextuelle. À cette fin, Nasr et Volait, Souami et Verdeil, et Minnaert s'attardent simultanément sur l'histoire des idées et sur la « *dimension concrète des carrières et trajectoires individuelles* » des professionnels (Verdeil, 2005, p. 166) qui replacent au cœur de l'analyse le rôle des acteurs. En tant que pilotes et pionniers, prédicateurs et/ou activistes⁹, ces professionnels se présentent comme des canaux de ces circulations mais aussi les potentiels producteurs de « contre-types »¹⁰ et ou de types « hybrides ».

Ce Cahier épousera une partie de ces questionnements. Qui sont ces fameux « *experts nomades* » identifiés par Verdeil, à la jonction des sphères institutionnelles et techniques ; dotés d'une multi-positionnalité féconde et, à ce titre, médiateurs, passeurs d'idées, et interprètes privilégiés ?

Si le nouvel institutionnalisme sociologique s'attarde plus volontiers sur les déterminations macrosociologiques (pressions institutionnelles, représentations dominantes...), on dispose aussi de schémas d'interprétation dans lesquels l'acteur est présent. Cette optique « *combine holisme et individualisme : l'imitation des formes socialement valorisées est vue à la fois comme une contrainte externe et comme une ressource stratégique pour l'importateur* » (Delpeuch, 2008, p. 14). Dans cette perspective, l'acteur-importateur n'est pas guidé par un choix parfaitement rationnel qu'il opérerait parmi un ensemble de modèles étrangers ; il procède plutôt à « *l'imitation des quelques solutions en vogue dans l'environnement international à un moment donné, sur le mode du suivisme et du conformisme vis-à-vis des idées et des normes dominantes* » (*Ibid.*, p. 10), mais souvent guidé par un besoin de légitimation (tant sur le plan personnel que professionnel).

Corrélativement, ce sont aussi sur les propriétés sociales des « entrepreneurs de transfert » que s'attardent les contributeurs, tachant de débusquer leur positionnement social : sont-ils des individus

⁹ Pour certains architectes-urbanistes comme Écochard, Naggear ou Shiber dont les parcours ont été étudiés par Souami et Verdeil, l'urbanisme est un combat, une cause à défendre. Si leur nomadisme en font des hérauts (voir *supra* dans le texte), leur sentiment de vocation et leur conviction d'œuvrer pour l'intérêt général en font des « héros de l'urbanisme » (intervention de Verdeil, Atelier du 21 mai 2007, *La circulation des cultures urbanistiques : entre modèles urbains et logiques professionnelle*, MSH, Université de Tours).

¹⁰ À l'extrême du spectre des contre-propositions, dans le sillage de la critique des archaïsmes des cadres de réflexion sur la ville qui freineraient les processus novateurs, s'opère parfois un important nettoyage épistémologique et une propédeutique provocatrice, comme celle proposée par Banham : « *a non-plan of a non-city* » (1969).

périphériques en quête de reconnaissance qui sont à l'origine d'innovations risquées ou, au contraire, seraient-ce des acteurs détenteurs d'un leadership qui envisagent l'adoption de certaines politiques comme un gage de crédit sur la scène nationale ou internationale ?

Dès lors se fait jour une certaine tentation biographique ou prosopographique : identifier les trajectoires personnelles, les parcours sociaux et, en amont, les filières et corridors professionnels dont les acteurs sont issus. Comme les contributeurs le proposent, il s'agit plus généralement de démasquer la culture professionnelle qu'ils relaient¹¹ à travers leurs pratiques routinières et leurs répertoires formels. Cela engage aussi à souligner le rôle des figures-relais et des parentés établies entre les professionnels mais également, de manière plus inhabituelle, la façon dont ces individus contribuent à déformer (théoriquement et pratiquement) les dits « modèles », voire à les révoquer.

Il paraît également éclairant de croiser les différentes échelles d'études : études locales, micro-locales (cf. projets de particuliers étudiés par Cherkaoui, *infra*), mais aussi monographies nationales et synthèses comparatives. On souligne par là l'intérêt heuristique qu'il y a à mêler « *les déterminations sociohistoriques globales, les stratégies professionnelles* » à différentes échelles (Verdeil, 2005, p. 166), auxquels nous ajouterons : les relations des acteurs publics et privés avec les usagers (Florin, *infra* ; Maisian, 2007)¹². Cela s'avère productif pour résoudre par exemple la question de la « *relative déconnexion entre l'urbanisme traditionnel, celui qui est pratiqué par l'essentiel du milieu professionnel et les principaux circuits de production de la ville* » (résolutions négociées à un niveau plus « ordinaire » par des acteurs plus quotidiens et, par là, plus silencieux (Souami et Verdeil, 2006, p. 195).

Dans ce numéro, les contributions témoignent d'une attention spécifique portée aux foyers d'incubation de ces cultures urbanistiques itinérantes. Effectivement, on pourrait mesurer l'effet des injonctions et conditionnalités émises par exemple par les bailleurs internationaux car « *aujourd'hui, les premiers lieux où s'opère une mondialisation de la pensée urbaine sont les organismes internationaux* » (Souami, 2003, p. 266). Plus généralement, les espaces d'intermédiation, de mutualisation des sensibilités urbaines compris autant comme des espaces concrets (les organisations spécifiquement dédiées à l'exportation de solutions comme les forums) que comme des arènes symboliques et métaphoriques, (les revues et publications « détonateurs » ou au moins révélateurs, les « écoles ») participent de manière incrémentale à l'inflexion des politiques et solutions élaborées en urbanisme.

Au carrefour des influences (et à leur principe), se trouvent surtout les filières de formation et structures professionnelles. Elles constituent des indices performants pour repérer les formes de convergences, de construction de l'interconnaissance ou à l'inverse de reformulations théoriques plus subversives¹³. Souami et Verdeil (2006) comparent les structures professionnelles à des « communautés de contraintes » au sein desquelles se construit la conscience d'un destin collectif et

¹¹ Notamment étudiés pour « Team Ten », groupe international et informel d'architectes qui émergea des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM), réseau fondé en 1928 pour la défense et l'illustration de l'architecture moderne. En 1953, le IX^{ème} Congrès des CIAM à Aix-en-Provence vit émerger une « jeune garde » d'architectes qui constituèrent une équipe chargée de l'organisation du X^{ème} Congrès des CIAM à Dubrovnik en 1956. Team Ten était né et ses travaux — dessins, enseignement, publications et réalisations individuelles emblématiques dans différents pays — allaient donner une nouvelle impulsion au débat international sur l'architecture moderne et sur la ville. Le groupe (Georges Candilis, Aldo van Eyck, Shadrach Woods, Alison et Peter Smithson...) se constitua autour d'un consensus critique vis-à-vis du modernisme technocratique et impersonnel qui s'était imposé après la Seconde Guerre mondiale et d'une entreprise de réhabilitation de la dimension humaine en architecture. Team Ten, 1953-1981, in *Search of a Utopia of the Present*, NAI publishers, 368 p., Rotterdam 2005.

¹² En entendant la mise en garde proposée par Nasr et Volait pour qui « *en focalisant l'attention sur le local, il peut apparaître une tendance à considérer le spécifique comme un exemple du général. Réifier le local ou s'emparer d'une approche essentialiste n'est certainement pas notre intention* » (p. XXV, notre traduction).

¹³ Car la vigueur des luttes d'influence et des écoles de pensée est aussi le résultat d'une quête de positions dans l'organisation (Pinson, *infra*).

d'un positionnement social¹⁴ partagé. Pinson et Frey (*infra*) investissent ainsi ces scènes et ces réseaux où se fondent un corps de connaissance spécifique, des approches solidaires, des modes de faire, des rapports de domination, la réalisation de buts communs et, in fine, des « *préférences collectives pour certains modèles* » (Verdeil, 2005, p. 167). Elles peuvent alors être à l'origine de convergences qui conjurent des dissonances conceptuelles initiales (Bennett et Howlett, 1992, pp. 275-294).

Ces analyses peuvent faire écho aux travaux de Becker (1988) dirigé sur un autre univers social, celui « des mondes de l'art ». Poursuivant sa réflexion, nous pourrions suggérer que la création et la diffusion urbanistique naissent, d'une part, du partage des valeurs, des conventions et donc de l'appartenance commune à un même « monde vécu » (les « cultures urbanistiques »), et se trouvent réalisées, d'autre part, dans les échanges et les interactions qui se développent entre les individus du même monde (« ces liens interpersonnels » chers à Souami, 2005). Cette alchimie centripète permettrait, dans une certaine mesure, de transcender les logiques éclatées (la recherche esthétique, la nécessité fonctionnelle, la carrière...) des protagonistes de ce « monde de l'urbain ». À l'opposé de rouages neutres ou de passeurs passifs, ces milieux professionnels locaux se comportent comme les communautés épistémiques conceptualisées par Haas (1992), se révélant elles mêmes être des générateurs et des passeurs particulièrement actifs de cultures urbanistiques.

Par ailleurs, les études sur les processus de transferts de modèles urbanistiques veillent à les considérer non seulement à travers leur dimension formelle (architecture et choix urbanistiques) mais aussi à examiner les modalités de diffusion, très comparables, des « bonnes pratiques », lesquelles sont très performantes en tant qu'« *opérateurs de prescriptions [...] et de conformation* » (Navez-Bouchanine, 2007, p. 1). On évoque là les nouveaux modes de faire et d'administration des territoires élaborés et promus pour « *répondre à des exigences, parfois très éphémères, [...] de gouvernance, de démocratie participative, de partenariat public-privé* » (p. 1). Strang et Meyer (1993, pp. 487-511.) traquent par exemple les schèmes culturels dominants (tels que les rhétoriques de la modernité ou de l'État de droit) dans les discours de ceux qui tentent de légitimer le recours à une politique exogène. Liées à la croyance dans « *un savoir-faire méthodologique qui générerait des apprentissages salvateurs* » (Navez-Bouchanine, 2007, p. 2), ces « best practices » méthodologiques sont des moyens plus ou moins prescriptifs ou conditionnels de certification puis de diffusion de procédures standardisées. Elles constituent un versant des modèles circulants à prendre en compte. Il s'agit notamment d'analyser ces références qui s'imposent au *policy makers* (ou entrepreneurs de politiques publiques) à travers leur capacité à faire advenir de nouveaux agencements politiques et urbanistiques.

Surtout, les approches historiennes se gardent de réifier ces politiques mimétiques, qui ne surgissent pas comme des produits finis mais sont bien issues d'une histoire à retracer en incluant l'ensemble des temporalités et les niveaux d'héritages significatifs (ottoman, colonial...).

Ward (2002) (géographe et historien de l'urbanisme) examine ainsi l'histoire de la circulation des modèles selon les rapports de force géopolitiques prévalant : périodes de blocage ou de dissémination d'idées (Verdeil, journée d'étude 2007). Il confirme partiellement l'idée des *Policy Transfer Studies* selon laquelle certains contextes seraient plus propices aux transferts que d'autres, en fonction des degrés d'inertie institutionnelle ou au contraire de « dépendance au sentier » (pour James et Lodge qui décrivent des filons, des chemins balisés que certains acteurs auraient tendance à emprunter par facilité) (2003) et selon la bienveillance de certains acteurs locaux à l'égard de dispositifs exogènes qui pavent la voie à des dispositifs d'importation.

Ces études mettent en exergue le legs de l'époque ottomane (Yérasimos, 2000), de la période coloniale (école française ou anglaise) mais aussi des expériences nationales spécifiques des pays

¹⁴ Et des liens interpersonnels, à partir de la définition de la « profession » de Wilensky (cité par Verdeil, 2005, p. 4). Il la décrit comme « *corps de connaissance spécifique* », suppose une « *institutionnalisation et reconnaissance du diplôme par l'État* », une « *régulation des conditions d'exercice dans le cadre d'une association, ordre ou syndicat* ».

arabes après leur accession à l'Indépendance quand la construction constitutionnelle prend différentes formes (collectivisme, inspiration libérale...). Badie discerne quant à lui dans la période 1955-1970 quatre types de « rationalités importatrices » aux effets bien différenciés : stratégie conservatrice du prince cherchant de nouvelles ressources pour consolider son pouvoir, invention d'un système politique inédit, création de nouveaux modes de contestation, aménagements nécessaires à une gestion post révolutionnaire du pouvoir (p. 110). Ce sont les liens entre ces différentes options et les nouvelles cultures urbanistiques engagées auxquelles les auteurs prêtent attention.

Ernst (2008) avance l'hypothèse que les politiques urbaines sont commandées par l'influence conjointe de quatre strates différenciées de « cultures d'aménagement »¹⁵. Chaque strate comporte un système de valeurs qui commande une organisation, un jeu d'acteurs et une temporalité distincts. Elles forment un ensemble complexe qui insère les acteurs dans des « règles du jeu » contradictoires et tendraient, de ce fait, à contrarier la gestion urbaine (Ernst, 2008).

Le « moment colonial » a bénéficié d'égards particuliers, par exemple de la part de Rabinow (1995), sociologue américain des années 1980 qui aborde l'urbanisme en tant qu'« *élément central du dispositif colonial* ». Cependant Nasr et Volait (2003) nous mettent en garde contre une exagération de cette temporalité spécifique qui négligerait les autres périodes. Mais ils reconnaissent qu'en tant que bifurcation majeure et expérience d'une intense tentative d'acculturation et de standardisation des processus, l'épisode colonial constitue un exemple exacerbé d'une « *relation asymétrique où s'expriment des rapports de tutelle* » (Souami et Verdeil, 2006, p. IX), y compris dans le domaine urbain. Nasr et Volait (2003), en examinant les relations entre *city-building*, *state-building* and *nation-building*, remarquent ainsi que « *le processus de création de l'État-Nation peut conduire à des contestations locales quant à la légitimité des experts étrangers. Ainsi [après les Indépendances], le rôle des membres européens faisait débat au nom du nationalisme [...]* » (p. XVII, notre traduction).

La question de la circulation des cultures urbanistiques, apparaît, dans cette perspective, comme la continuation sur la scène urbaine des enjeux politiques et de pouvoirs qui se traduisaient par un urbanisme de maîtrise, de contrôle de la population indigène et d'affirmation de la puissance coloniale.

Dialectique identité/altérité

Le dispositif colonial a tenté d'imposer la dialectique entre les pôles d'altérité (imposée, souvent associé à la modernité) et d'identité (locale). Mais, même dans d'autres contextes, cette tension permanente animerait en continu les concepteurs des modèles urbains, entre la volonté de se situer au cœur de ce que les professionnels perçoivent comme une doctrine urbanistique universelle ou dominante véhiculant une image de modernité, « *au risque d'un certain scientisme* » (Verdeil, 2005, p. 12) et l'enjeu de son adaptation locale.

Dans les cas de transfert de modèles exogènes, ce sont des registres de justification en apparence paradoxaux qui sont en miroir : d'une part la visée réformatrice d'un « technocratisme autoritaire » à prétention universaliste, et de l'autre un enjeu d'acceptabilité lié à la nécessité de se glisser dans les structures existantes du milieu « d'accueil ».

On connaît mieux le cas de figure des modèles transplantés et alimentés par des références décontextualisées du milieu d'accueil, au point que « *le réformisme, le modernisme et le nationalisme qui président au contexte d'affirmation de [ces] professionnels [...] ont institué cette déconnection [avec le milieu d'implantation] comme une condition paradoxale pour la survie de ces milieux* » (Souami et Verdeil, 2006, p. 204) et établi la référence avec la ville européenne comme étalon implicite (Staszak, 2001, p. 10, à propos de la ville américaine). Frey (*infra*) rappelle par ailleurs la filiation saint-simonienne

¹⁵ Selon l'auteur, pour le Maroc, cette stratification est composée de dispositifs et de références exogènes issus d'un empire islamique andalousien, d'une République européenne du début du XX^{ème} siècle, d'un État moderne doté d'une technocratie ingénieriale et managériale.

des concepteurs pour expliquer leur faible empressement à prendre en compte le local et leur propension à s'en extraire. Le plan de Constantine de l'Algérie de 1958 en constitue un des cas d'école, tant la tentative d'alignement des standards sur les normes européennes a été poussée à l'extrême.

Les enseignements de Florin (cf. *infra*) sont clairs : fabriquer la ville ou des logements, à l'aide des modèles ou en s'inscrivant à leur rencontre, n'est que rarement sans effet réformateur sur les modes d'habiter. L'architecture « ajustée » peut chercher à produire des effets singuliers, parfois très ciblés, censés pour l'État déclencher l'émergence de possibilités de vie souhaitable sous l'effet des intimations symboliques de l'espace (Bourdieu, 1993¹⁶). La morphologie des lieux, aussi teintée de références culturelles locales soit-elle, révèle des velléités d'acculturation. La nouvelle configuration spatiale est *in fine* l'instrument de maîtrise de modes de vie par le pouvoir à des fins de stabilité sociale et politique.

La réflexion sur le temps colonial a aussi été une occasion historique d'éprouver les limites de la duplication indifférenciée de standards et la révocabilité de ces solutions mythifiées. Elles ont été mises à nu par de nombreuses études sur les « *pareuses facilités du fonctionnalisme* » (Frey, *infra*), mis en échec dans sa tentative d'uniformisation et de standardisation par l'expérience du terrain.

C'est dans cet impératif d'ajustement aux réalités locales que s'est niché le recours à une forme de culturalisme. Bien visible dans les articles de Pinson et Florin (*infra*), ce registre de justification est analysé comme un réformisme doux qui pastiche le vocabulaire local. En faisant vivre une « *structure de correspondance*¹⁷ entre des caractéristiques socio-culturelles des habitants, leur *“culture de l'habiter”* [ici marocain] » (Pinson, *infra*) et l'espace construit, ce culturalisme a pu parfois être à l'origine de représentations sur les attributs des communautés. Ces catégorisations ont pu préfigurer, à travers une retraditionalisation forcée¹⁸, de nouvelles ségrégations spatiales et stéréotypes culturels (Vacher, 1997 ; Semmoud, 2001). En réinterprétant l'urbanité locale (qualifiée de façon assez éthérée de « tradition ») de manière parfois impétueuse (Hofbauer, *infra*), et souvent teintée d'orientalisme, pour y conformer partiellement les formes construites, certains urbanistes prétendent alors accéder à un niveau supérieur d'acceptation du modèle par ses destinataires locaux et, *in fine*, de réussite.

Cette oscillation entre décontextualisation et illusion de contextualisation parcourt les bréviaires architecturaux et urbains manipulés par les concepteurs, leurs répertoires formels alternant entre modernisme, style international (Hofbauer, *infra*), esthétique coloniale, réinterprétation (réinvention) de la « tradition » en pastiche néo-mauresque (Cherkaoui, *infra*), tentative néo-régionaliste...

Transactions et accommodements locaux

Le Mouvement moderne compte un certain nombre de situations où les urbanistes se sont effectivement éloignés de la doctrine initiale pour « *adopter une démarche que Cohen qualifierait de*

¹⁶ « [...] L'espace est un lieu où le pouvoir s'affirme et s'exerce, et sans doute sous la forme la plus subtile, celle de la violence symbolique comme violence inaperçue : les espaces architecturaux, dont les injonctions muettes s'adressent directement au corps [...] sont sans doute les composantes les plus importantes, en raison de leur invisibilité [...], de la symbolique du pouvoir et des effets tout à faits réels du pouvoir symbolique ».

¹⁷ Pinson (*infra*) nous engage à réfléchir à ces « types » qui fonctionnent comme des références au Maroc « engendré(s), spontanément ou savamment en faisant intervenir des règles de conformation qui font écho à un mode d'habiter, parcouru de tendances assez inertes pour certaines, et labiles pour d'autres » (Pinson, *infra*, p. 30). Le type est alors considéré comme une abstraction de propriétés spatiales.

¹⁸ « L'analyse des propriétés spatiales de l'habitat produit dans le cadre du Plan de Constantine, en particulier les cités de recasement, révèle une attitude fréquente chez les aménageurs qui consiste à considérer les couches populaires comme les seules porteuses d'authenticité culturelle et donc à organiser les plans des cités et des maisons conformément à la tradition. Cette retraditionalisation forcée ne constitue en fait que l'avatar d'une position de classe, celle dominante qui se penche sur les problèmes des milieux populaires à travers le prisme déformant de l'image qu'elle a de ces couches. Les pratiques urbanistiques après l'Indépendance n'échappent pas non plus à ces représentations qui justifient aussi bien une retraditionalisation forcée qu'une modernisation ou une collectivisation forcées » (Semmoud, 2001).

populiste, où la proximité langagière avec l'utilisateur [ou ici le pays récepteur] est de mise » (Cherkaoui, *infra*, citant Cohen, *Promesses et impasses du populisme*)¹⁹. Cette démarche est lisible comme une des « *entorses inaugurales fécondes* » (Pinson, *infra*) et des altérations théoriques commises par les urbanistes pionniers et architectes eux-mêmes dans un souci de réalisme et de « viabilisation » du standard.

Ce sont donc bien des régimes très différenciés d'adoption des modèles que les auteurs de ce numéro considèrent, tant les figures de décentrage sont nombreuses, initiées au sein même de la « machine doctrinale »²⁰, mais aussi « in vivo » par le territoire visé, quelque ait été la place consentie aux aspirations du territoire hôte par les planificateurs extérieurs (Nasr et Volait, 2003). Ces détournements inévitables et « domestications » des implants urbanistiques extérieurs par les acteurs locaux peuvent même renfermer le germe de renouvellements institutionnels majeurs, tel que l'observe la sociologie néo-institutionnaliste.

Le débat se porte alors sur les adaptations locales de ces cultures urbanistiques importées. Les appropriations locales éminemment sélectives et une distillation par le filtre du territoire conduisent à admettre qu'il existe de nombreuses alternatives aux conversions totales, homogènes ou univoques. Arab (p. 45) rappelle que le transfert d'expérience se fait sur un mode simultanément « *empirique, programmatique et territorialisé* », reconnaissant aux environnements locaux de solides qualités de discernement ou plus précisément des capacités à accommoder, à reformuler, mais aussi à « *détourner* [parfois en les institutionnalisant], [à] *abandonner* ou [à] *marginaliser des dispositifs* » (Navez-Bouchanine). À ce titre, les formes urbaines sont à traiter à la fois comme des artefacts issus d'un processus d'adoption et comme les produits de transformations et de résistance, une fois le modèle soumis à « l'épreuve de l'espace » (Lefebvre, 1974).

En effet, les applications locales très variées de « modèles » témoignent de la labilité et de l'altération auxquelles « *tout nouveau système d'idées est exposé lorsqu'il atteint une certaine audience* » (Pinson, *infra*) en nous invitant à décaler le regard sur les arènes locales et leur capacité d'invention et à détailler une palette nuancée de réceptions locales, entre régimes accédants ou défendants (Minnaert, intervention orale, journée d'étude 2007).

On observerait même une généralisation de ces phénomènes d'ajustements locaux tant se répandent les procédures d'évaluation des choix urbanistiques. La « *mise en concurrence d'options multiples, des délibérations collectives incluant une grande variété d'acteurs, des possibilités étendues de recours, des points de veto nombreux* — [qui] *influent sur la portée des phénomènes de sélection, mais aussi sur la probabilité d'une hybridation entre différentes sources d'inspiration exogènes et indigènes.* » (Delpuech, 2008, p. 57). Ces dispositions plus ou moins favorables aux demandes du destinataire surgiraient au fur et à mesure que les relations avec le « donateur » s'institutionnalisent dans les appareils de coopération : visites, traductions, programmes d'échanges... (Dolowitz, 2000).

Dès lors, la métaphore organiciste de la « greffe » totale ou du « rejet » impose : on voit bien que les modalités d'actualisation du modèle transféré sont multiples, opèrent des détours inattendus par le truchement et l'interposition d'espace tiers, et de ses rugosités. Cherkaoui (*infra*) qui étudie les relations établies entre les particuliers et l'architecte, insiste d'une autre façon sur ces écarts avec les attendus en identifiant les moments où le modèle architectural est déformé par le commanditaire individuel (lors de l'enquête, de l'investigation, la conception à l'aide de l'architecte, la réalisation et enfin l'appropriation). Il poursuit la réflexion sur les « *contre-types* » (Pinson, *infra*) forgés et formulés par l'habitant dont les compétences constructives et créatives avaient longtemps été tuées. Hofbauer (*infra*), qui évoque la crise des CIAM, le rejet du modernisme et l'avènement de nouvelles approches régionales, souligne la

¹⁹ http://www.cicarchitecture.org/selected_writings/jlc_prom.htm

²⁰ Pinson distingue les déformations théoriques du modèle et de son altération administrative et politique entraînée par une application en situation d'urgence.

coïncidence non fortuite avec l'accession, localement, d'une nouvelle classe de commanditaires après l'Indépendance : des élites marocaines réussissant à imposer leur exigences de « marocanisation » de l'architecture (réinterprétation du patio par exemple).

Une autre représentation classique de la transposition des modèles peut être réévaluée. Il faut bien d'emblée nuancer et réévaluer le schéma classique selon lequel le foyer d'innovation serait systématiquement le pays du Nord qui exercerait un rapport de tutelle et déverserait ses innovations, de manière centrifuge, sur un récepteur passif et impotent, un terminal, qui serait le pays du Sud. On constate ainsi depuis les mouvements d'Indépendance une diversification des pays émetteurs.

La figure du laboratoire ou du banc d'essai qui a été particulièrement mis en lumière par l'ouvrage de Vacher. Elle souligne le legs et le rôle joué par l'espace colonisé et plus particulièrement le « creuset » marocain dans la formalisation de l'urbanisme et la consolidation de la méthodologie planiste en France, au début du XX^{ème} siècle, époque où le déploiement de l'urbanisme en France était encore inhibé par le corset de la jurisprudence et des enjeux fonciers. Ainsi, il ne faut pas négliger les effets de « ressac intellectuel » et d'apprentissages réciproques issus des rapports entre territoires coloniaux et métropolitains bien que « *l'histoire de l'urbanisation des territoires colonisés et, a fortiori, de l'aménagement urbain, [soit souvent] prise dans les rêts de l'amnésie coloniale* » comme nous l'apprend Vacher (p. 2).

Les contributions nous présentent ainsi des situations plus complexes dans lesquelles il ne s'agit pas tant d'un transfert que d'une circulation accompagnée d'effets de réflexivité, de capitalisation tout azimuts établie lors de « navettes » et d'échanges doctrinaux (Florin et Hofbauer, *infra*).

Alors, la métaphore de « l'exportation » ou du « transfert » s'avère trop faible et éclate à l'épreuve des territoires des jeux d'échelles et des zooms sur les scènes locales (hiérarchies emboîtées, trajets Sud Sud aussi...), des accommodements, des modes d'appropriation et des réflexivités. Ces situations évoquent bien plus des « logiques déambulatoires » (Pinson) que des itinéraires mécaniques, univoques et linéaires. En examinant l'agencement historique des différentes « modèles urbanistiques » (concurrence, successions, hiérarchies, chevauchements), ces trajectoires s'avèrent au contraire multidirectionnelles, fluides et dialogiques. Les « *fragments globalisés* » (Souami et Verdeil, 2006) plus génériques (p. 157), produits par des investisseurs privés le plus souvent étrangers mettent en scène des emprunts diversifiés, un certain « syncrétisme », un « *synchronisme technologique* », et des « *filialités opérées à distance* » (Veltz, cité par Guillot, p. 178).

Il reste qu'après avoir constaté la porosité des vocabulaires, il faut encore distinguer les situations où « *l'inévitable éclectisme* », loin d'être une simple esthétique, relève de formes de hasard (un impensé à inclure, ne serait ce que dans son rôle dans les relations interpersonnelles) de celles qui manifestent un débat construit, conscient et intellectualisé (Hofbauer, *infra*). Dans ce dialogue entre différents acteurs et de multiples niveaux d'héritages, « *La pluralité des représentations concerne aussi bien l'héritage colonial, la production étatique [...] que la production privée des formes spatiales* » (Dris, p. 87). On ajoutera que, malgré la diversité des engagements des acteurs, la pluralité de leurs représentations et le potentiel conflictuel de leur confrontation, la quête de sens invite aussi parfois les acteurs à proposer et inventer dans la pratique des formes de consensus et de mises en œuvre négociées (Rémy, 1998, à propos de la polysémie du projet urbain).

Enfin, on pourrait constater que l'effacement relatif d'une planification règlementaire au profit d'un urbanisme opérationnel ou de projet (Souami et Verdeil, 2006), a fait apparaître des niveaux d'injonction très modulés ; tantôt impératifs, prescriptifs, mais parfois simplement incitatifs. Navez-Bouchanine et Valladares (2007) proposent d'observer les effets intentionnels ou non intentionnels entraînés par le déploiement et la réplique de ces modes de faire typiques de l'urbanisme de projet et notamment ces procédures-types moins catégoriques que la figure du « modèle urbain ». Comment rejaillissent-ils sur les pratiques professionnelles ? Signent-ils la fin du ralliement à des « modèles » ou à la commande standardisée ou le déplacement vers une culture urbanistique plus suggestive qu'injonctive ?

RÉSUMÉS DES CONTRIBUTIONS

• **Daniel Pinson** discute l'usage de la notion de « modèle ». Il s'empare des derniers temps du Mouvement moderne et en observe les altérations théoriques conduites par Sert et Écochard, qui, à travers des propositions personnelles dans les domaines de l'habitat économique au Maroc, et à travers les « caisses de résonance » que constituent les CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne), conduisent un réel mouvement de réinterprétation des rigidités doctrinales du Mouvement. Il considère ces propositions comme des déformations naturelles auxquelles se risque une doctrine éprouvée à la réalité du terrain, aux enjeux politiques métropolitains, aux aspirations développementalistes et au débat interne. Il décrit des propositions alternatives à la version corbuséenne du fonctionnalisme doctrinaire, plus nuancées et discutées que les versions radicalement contestataires que l'on connaît du Team Ten. Il exhume ainsi des dépassements et interprétations « néo-traditionnelles » pour lesquelles « *le terme de "type" paraît plus approprié que le terme de "modèle" pour qualifier [une] production en apparence hétéroclite et en réalité solidement articulée à un mode d'habiter partagé, à la croisée d'une culture autochtone et d'influences occidentales* ».

• **Jean-Pierre Frey** étudie quant à lui les moyens pédagogiques ayant été susceptibles (ou pas) de « *familiariser les étudiants en urbanisme avec la réalité algérienne* » à partir des programmes de formation en urbanisme investis dans certaines écoles en Algérie et métropole en insistant sur le rôle de certains passeurs universitaires formés par « *métamorphisme de contact* », citant par là Félix-Émile Gautier. Soulignant la « *violence symbolique* » entraînée par la duplication d'un standard élaboré en métropole (malgré tout pondéré par des adaptations improvisées par les urbanistes en situation d'urgence), il observe les implications d'une idéologie civilisatrice, appliquée à deux vitesses. Il note l'indigence dans laquelle sont traitées les questions contextuelles, constatant que, jusqu'à la structuration d'une formation nationale dans les années 1980, les étudiants « *affluent dans une université non préparée aux défis algériens* » et dans des structures intellectuelles concentrées sur la double question du « *traitement différencié de l'habitat et des modalités de planification faisant office de politique de peuplement* », au dépend de la problématique de l'injustice sociale.

• **Bénédicte Florin** expose autrement des expérimentations novatrices, sous le Protectorat, au Maroc, en matière d'habitat destiné au peuple. Elle repère un glissement historique assez inattendu qui opère un métissage original marqué par un dosage expérimental entre modernité et « *tradition locale* » vers une forme plus crispée de fonctionnalisme standardisé, accéléré par l'urgence d'un logement de masse. En analysant les ressorts théoriques et les configurations formelles, elle présente une analyse plus globale sur les modes de catégorisation « *ethnique* », l'idéologie déterministe et hygiéniste avec tous ses prolongements en termes de contrôle social et de conformation du sujet à son environnement. Elle souligne enfin la grande variété des expériences marocaines menées sous le Protectorat dans leur dosage/composition entre identité et altérité, tout en nous invitant à relativiser la portée du déterminisme de ces modèles transplantés, constamment travaillés par les « *compétences habitantes* » de ceux qui les réceptionnent, « *dérogant aux principes, réinvestissant autrement les doctrines et systèmes de pensée, déconstruisant les échafaudages savants* ».

• Toujours dans le contexte colonial du Maroc, **Lucy Hofbauer**, dans une perspective plus biographique, dépeint la trajectoire d'un architecte dont elle soulève le caractère d'« *éponge à modèle* » en détaillant les étapes (brutalisme, synthèse internationale) à l'issue desquelles il finit par poser les jalons théoriques d'une nouvelle démarche régionale. Elle montre combien ses représentations sont redevables de contextes éditoriaux et de centres de formation : rôle spécifique des revues d'architecture, creuset constitué par l'École des Beaux-Arts. Elle insiste sur l'importance des figures relais actives au Maroc et notamment le rôle singulier de la branche marocaine des CIAM, le Groupe

des Architectes Modernes Marocains (le GAMM), initié par Écochard. Un débat est posé sur la relation ambiguë entretenue entre mécénat et modernité.

• **Hakim Cherkaoui** choisit une échelle spatiale et temporelle différente en opérant un suivi en actes de trois processus de construction de villas contemporaines à Rabat, de la commande à la réalisation. Il suit ici le cheminement interne du processus de création architecturale de villa en insistant sur la relation particulière établie entre l'architecte et son client qui préside à la production de ces objets. Il insiste sur le constat d'un « *plein engagement* » de ces deux acteurs et de leur capacité à générer des contre-types.

Maud Moussi
avec la collaboration d'Elsa Coslado

BIBLIOGRAPHIE

- Almi S., 2002, *Urbanisme et colonisation. Présence française en Algérie*, Wavre (Belgique), Mardaga Éditions, 159 p.
- Appadurai A., 1996, *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 229 p.
- Arab N., 2007, « À quoi sert l'expérience des autres ? "Bonnes pratiques" et innovation dans l'aménagement urbain », *Espaces et sociétés*, 2007/4, 131, pp. 33-47.
- Arizpe L., 1996, *The cultural dimensions of global change: an anthropological approach*, Paris, Unesco, 259 p.
- Bachelard G., 2009, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, coll. « Quadrige. Grands textes » (10^{ème} édition ; 1^{ère} édition : 1957), 224 p.
- Badie B., 1988, « Le transfert de technologie politique dans le monde arabe, de l'importation à l'innovation », *Bulletin du CEDEJ*, 23, 1^{er} semestre 1998, p. 109.
- Bailly J.-C., 1992, *La Ville à l'œuvre*, Paris, Éd. Jacques Bertoin, 186 p.
- Banham R., Barker, Price C. et Hall P., 1969, « Non-plan: an experiment in freedom », *New society*, n° 26, pp. 435-443.
- Becker H., 1988, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 379 p.
- Bennett C.J. et Howlett M., 1992, « The Lessons of Learning: Reconciling Theories of Policy Learning and Policy Change », *Policy Sciences*, vol. 25, n° 3, pp. 275-294.
- Bourdieu P., 1993, « Les effets de lieu », pp. 249-261, in P. Bourdieu (dir.), *La Misère du monde*, Paris, Seuil, coll. « Libre Examen », 960 p.
- Castells M., 1998, *La société en réseau. L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 613 p.
- Choay F., 1994, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », pp. 26-35, in *La ville, art et architecture en Europe, 1870-1993*, catalogue de l'exposition du même titre, Paris, Éd. du Centre G. Pompidou, 467 p.
- Cohen J.-L., 2004, « Promesses et impasses du populisme », *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n° 15, janvier, pp. 167-184.
- Cohen J.-L., Oulebsir N. et Kanoun Y., 2003, *Alger. Paysage urbain et architectures, 1800-2000*, Les Éditions de l'Imprimeur, 346 p.
- Delpuech T., 2008, « L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art », *Questions de Recherche/Research in Question*, n° 27, décembre, Centre d'études et de recherches internationales Sciences Po, 69 p.
- Deluz J.-J., 1988, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger*, Liège et Alger, Pierre Mardaga et OPU.

- Devillers C., 1974, « Typologie de l'habitat et morphologie urbaine », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 174, juill.-août.
- Devisme L., Dumont M. et Roy É., 2007, « Le jeu des "bonnes pratiques". Les opérations urbaines, entre normes et fabrique locale », *Espaces et sociétés*, n° 131 (« Villes et "Best Practices" »), pp. 15-31.
- Dolowitz D.P., 2000, *Policy Transfer and British Social Policy. Learning from the USA?*, Buckingham, Philadelphia, Open University Press, 146 p.
- Dris N., 2005, « Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles », *Espaces et Sociétés*, n° 122 (« Le sens des formes urbaines »), pp. 87-98.
- Ernst I., 2008, *Logique du territoire européen méditerranéen*, HDR sous la dir. de Thierry Paquot (soutenue le 9 décembre 2008), Université Paris Val-de-Marne, soumis à éditeur, 376 p.
- Frey J.-P., 2004, « Le miroir brisé de la métropole algéroise », pp. 381-395, in Alger. Lumières sur la ville, Alger, Éd. Dalimen, 395 p.
- Gobe E., 2001, *Les ingénieurs maghrébins dans les systèmes de formation. Filières coloniales et pratiques professionnelles contemporaines*, publication non périodique diffusée gratuitement sur demande.
- Gracq J., 1985, *La forme d'une ville*, Paris, Éd. José Corti, 213 p.
- Guillot X., 2005, « Flux économiques, transferts d'expertises et production immobilière haut de gamme en Asie orientale », *Géocarrefour*, vol. 80/3 (« Expertises nomades »), pp. 171-181.
- Haas P., 1992, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, n° 1, pp. 1-35.
- Heidegger M., 1986, *Être et Temps*, Paris, NRF, Éd. Gallimard, coll. « Bibliothèque de Philosophie. Œuvres de Martin Heidegger » (1^{ère} édition : 1927), 588 p.
- Holzinger K. et Knill C., 2005, « Causes and Conditions of Cross-national Policy Convergence », *Journal of European Public Policy*, vol. 12, n° 5, p. 779.
<http://www.louest.cnrs.fr/listes-membres-personnel/lien-publi-fiches/frey-jp/textes/miroir.pdf>
- James O. et Lodge M., 2003, « The Limitations of "Policy Transfer" and "Lesson Drawing" for Public Policy Research », *Political Studies Review*, vol. 1, n° 2, pp. 179-193.
- King D.A., 2003, « Writing Transnational Planning Histories », pp. 1-14, in Nasr J. et Volait M. (dir.), *Urbanism : Imported or Exported ? Native Aspirations and Foreign Plans*, Chichester, John Wiley & Sons Ltd, 392 p.
- Lefebvre H., 2000, *La Production de l'espace*, Paris, Anthropos, coll. « Ethnosociologie » (1^{ère} éd. 1974), 485 p.
- Longuenesse E., 2007, *Professions et société au Proche-Orient. Déclin des élites, crise des classes moyennes*, Rennes, Presses universitaires, coll. Res Publica, 254 p.
- Maisian J., 2007, *Montevideo, 1910-1936 : fabriquer un mode d'habiter, fabriquer la maison, fabriquer la ville*, communication orale à la Journée Jeunes chercheurs sur « Le logement et l'habitat comme objets de recherche », Paris, 22 mai 2007, organisée par le GIS Socio-Économie de l'habitat (Université Paris 1, INED, CNRS) et le LADYSS (UMR 7533).
- Mény Y. (dir.), 1993, *Les politiques du mimétisme institutionnel. La greffe et le rejet*, Paris, L'Harmattan, 285 p.
- Minnaert J.-B. (dir.), 2005, *Histoires d'architectures en Méditerranée. XIX^{ème} et XX^{ème} siècles. Écrire l'histoire d'un héritage bâti*, Paris, Éd. de La Villette, 399 p.
- Mongin O., 2007, *La condition urbaine. La ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Points, Essais, 325 p.
- Nasr J., 2005, « Sabah Shiber, "Mr. Arab Planner". Parcours professionnel d'un urbaniste au Moyen-Orient », *Géocarrefour*, vol. 80/3 (« Expertises nomades »), pp. 197-206.
- Nasr J. et Volait M. (dir.), 2003, *Urbanism: Imported or Exported. Foreign Plans and Native Aspirations*, Chichester, John Wiley & Sons Ltd, 392 p.
- Navez-Bouchanine F. et Valladares L., 2007, « Éditorial », *Espaces et sociétés*, n° 131 (« Villes et "Best Practices" »), pp. 9-13.
- Pinol J.-L. et Walter F., 2003, « La ville contemporaine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale », pp. 115-170, in Pinol J.-L. (dir.), *Histoire de l'Europe urbaine. Vol. 2 : De l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Seuil, 889 p.
- Rabinow P., 1995, *French modern. Norms and Forms of the Social Environment*, Chicago-Londres, University of Chicago Press, 454 p.

Les Cahiers d'EMAM n° 20

- Robin S. et Velut S., 2005, « Entre Barcelone et Porto Alegre : la gestion municipale à Montevideo et Rosario », *Géocarrefour*, vol. 80/3 (« Expertises nomades »), pp. 207-214.
- Rogers E.M., 2003, *Diffusion of Innovations*, New York, The Free Press, 512 p.
- Sansot P., 2004, *Poétique de la ville*, Paris, Petite Bibliothèque Payot (1^{ère} édition : 1973), 640 p.
- Saunier P.-Y., 2005, « Épilogue : à l'assaut de l'espace transnational de l'urbain, ou la piste des mobilités », *Géocarrefour*, vol. 80/3 (« Expertises nomades »), pp. 249-253.
- Secchi B., 2004, *De l'urbanisme et de la société ?* Conférence prononcée à l'Université Pierre Mendès-France, Grenoble, à l'occasion de l'attribution du titre de Docteur Honoris Causa ; [http://dasun2.epfl.ch/thu/thu1_9.pdf].
- Secchi B., 2006, *Première Leçon d'urbanisme*, Marseille, Éditions Parenthèse, 155 p.
- Secchi B., 2009, *La ville du 21^{ème} siècle*, Recherches.
- Sennett R., 1997, « La ville contemporaine en question », texte intégral *Les Rendez-vous de l'architecture*, 2 et 3 octobre 1997, Paris. <http://www.archi.fr/DAPA/rdva/html/page-065.htm>
- Souami T., 2003, « Mondialisation et cultures urbanistiques », pp. 263-282, in Osmont A. et Goldblum C. (dir.), *Villes et citadins dans la mondialisation*, Paris, Karthala, GEMDEV, 300 p.
- Souami T., 2005, « Liens interpersonnels et circulation des idées en urbanisme. L'exemple des interventions de l'IAURIF au Caire et à Beyrouth », *Géocarrefour*, vol. 80/3 (« Expertises nomades »), pp. 237-247.
- Souami T. et Verdeil É. (dir.), 2006, *Concevoir et gérer les villes. Milieux d'urbanistes du sud de la Méditerranée*, Paris, Economica Anthropos, coll. Villes, 230 p.
- Staszak J.-F., 2001, « Présentation : La ville américaine comme miroir », *Espaces et Sociétés*, n° 107 (« Les Etats-Unis, un modèle urbain ? »).
- Steck J.-F., 2005, « Abidjan et le Plateau : quels modèles urbains pour la vitrine du "miracle" ivoirien ? », *Géocarrefour*, vol. 80/3 (« Expertises nomades »), pp. 215-226.
- Strang D. et Meyer J.W., 1993, « Institutional Conditions for Diffusion », *Theory and Society*, vol. 22, n° 4, pp. 487-511.
- Taut B., 1920, *Die Auflösung der Städte*, Hagen, Volkwaang Verlag, 81 p.
- Vacher H., 1997, *Projection coloniale et ville rationalisée : le rôle de l'espace colonial dans la constitution de l'urbanisme en France, 1900-1931*, Aalborg, Aalborg University Press, 423 p.
- Verdeil É. (dir.), 2005, « Expertises nomades au Sud. Éclairages sur la circulation des modèles urbains », *Géocarrefour*, n° 80/3 (« Expertises nomades »), pp. 165-169.
- Ward S.V., 2002, *Planning the Twentieth-Century City. The Advanced Capitalist World*, Chichester, John Wiley & Sons Ltd, 470 p.
- Yérasimos S., 2000, *Constantinople. De Byzance à Istanbul*, Paris, Éd. Place des Victoires, 400 p.